



Première semaine d'ER à distance: mise à jour du Learning Management System

Berne, 21.01.2021 - En mettant en place une phase d'enseignement à distance de trois semaines pour environ 40 % des recrues de l'ER 1/2021, l'Armée suisse s'avance en terre inconnue. Cependant, en raison de problèmes techniques sur le Learning Management System LMS, elle n'a pas pu prendre le départ souhaité. L'on peut tout de même se réjouir que plus de 80 % des quelque 5000 recrues concernées se soient inscrites sur le LMS et aient terminé les premières leçons. L'armée travaille à l'amélioration et à la stabilité du système.

L'Armée suisse a mis un programme d'apprentissage à la disposition des recrues sur le Learning Management System (LMS) afin que celles-ci puissent étudier la partie théorique de l'instruction de base générale (IBG) à la maison. Comme le début de l'ER coïncidait avec l'obligation de télétravailler décidée à brève échéance par le Conseil fédéral et que de nombreux employés et employées de la Confédération travaillent ainsi de leur domicile, le réseau de la Confédération est fortement sollicité depuis le début de la semaine. Cela conduit à une réduction des performances du LMS et par là-même, à de longues files d'attente lors de la connexion au système ou pour travailler sur les leçons.

Depuis lundi, l'entreprise RUAG, qui exploite le LMS, et l'armée, ont certes pu améliorer les capacités des serveurs ; cependant, les performances du LMS sont toujours en-deçà des attentes. Afin d'améliorer cette situation, un nouveau masterserver dédié sera mis en service d'ici à dimanche 24 janvier 2021. Les leçons en cours ne seront pas affectées par le changement de serveur.

Les recrues qui apprennent les bases théoriques à la maison pendant les trois premières semaines de l'ER rejoindront leur caserne d'affectation le 8 février 2021. Les examens prévus pour vérifier l'assimilation des connaissances théoriques seront adaptés aux

conditions d'apprentissage difficiles. Afin de faciliter l'apprentissage des recrues, l'armée a entretemps mis en ligne tous les règlements requis.

Adresse pour l'envoi de questions

MEDIAS :

Stefan Hofer
Porte-parole de l'armée
+41 58 463 37 41

PERSONNEL DE L'ARMEE :

www.armee.ch/pers-a
+41 800 424 111

Liens

[Règlements pour les recrues](#)

Auteur

Groupement de la Défense
<http://www.vtg.admin.ch>

Secrétariat général du DDPS
<https://www.vbs.admin.ch/>

<https://www.admin.ch/content/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-82073.html>